

*L'Orient, le 2 février.*

*Monseigneur*

*J'ai l'honneur de vous informer qu'une frégate ennemie a été perdue le 31 janvier, sur la roche appelée Govivas, qui se trouve S.W. du Teigneuse. Elle entrait dans la Baie de Quiberon, avec le vent à S.S.E, elle l'a heurté à dix heures le matin et s'est remplie d'eau peu après. Le temps était très brumeux et la mer extrêmement brutale. Mais, l'assistance que l'humanité réclame a été rendue possible et le commandant de l'endroit et du général-officier d'intendance de la police, aussitôt qu'il apprit l'événement, a pris les mesures que la prudence prescrit aux autorités civiles, aussi bien qu'au département militaire.*

*Le syndic de Quiberon et l'officier d'administration chargé du service à Auray, ont également agi comme leur devoir l'exigeait.*

*"Je suis informé, que le commandant du 47ème régiment a hier reçu un rapport de la côte, en annonçant que là avait été sauvé et des prisonniers faits, de la frégate naufragée, quatre-vingt-seize hommes, à savoir trois officiers, un chirurgien, cinq aspirants, un sous-officier, quinze soldats et soixante et onze marins. Le rapport ajoute, que les bateaux de la division de l'ennemi ont apporté l'assistance à la frégate, et sauvé l'autre partie de l'équipage. Les prisonniers iront aujourd'hui ou demain, à Auray. J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence l'expression de mon respect. "*

*Molini, Préfet*